

Mise en ligne : 25 juin 2017.
Dernière modification : 1^{er} octobre 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ITALO-FRANÇAISE
filiale de la Banque italo-française de crédit
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Banque_italo-francaise.pdf

S.A., 5 août 1925 p. 99 ans.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ITALO-FRANÇAISE
S.A. frse au capital de 2,5 MF.
Siège social : Paris, 5, r. Scribe
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 594)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 2 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 10 actions.
RIVET (Gustave), 27, r. Denfert-Rochereau, Paris ;
DONATI (Angelo)¹, 4, r. de Berri ;
WIRZ, 4, r. Logelbach, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
DANGUY (Frédéric), 294, bd Voltaire, Paris ;
FERRAUD DE VILLY, 27, r. de la Cerisaie, Paris.

Objet. — La mise en valeur et l'expl. d'immeubles. L'acquisition de ts terrains et immeubles bâtis ou non bâtis en France, aux colonies, pays de protectorat ou à l'étranger. Et, généralement, ttes ops foncières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet principal.

Capital social. — 2,5 MF en 5.000 act. de 500 fr.

Parts bénéficiaires. — 6.000 parts de fondateur.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale. Éventuellement, prélèvement p. fds de rés. extraordinaire ou p. amortissement. Le surplus aux act.

(*Archives commerciales de la France*, 9 mars 1928)

PARIS. — Modification. — Soc. IMMOBILIÈRE ITALO-FRANÇAISE, 5, Scribe. — Transfert du siège, 1, bd. Capucines [= BANQUE ITALO-FRANÇAISE DE CRÉDIT]. — 20 juin 1927. — *Gazette du Palais*.

¹ Angelo Donati (1875-1960) : directeur, puis administrateur de la Banque italo-française de crédit. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Banque_italo-francaise.pdf